



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

03.87.06.62.30 Fax : 03 87 06 62 31

mail : mairie.baerenthal@wanadoo.fr site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : Serge Weil, Anne Kessler et Constance Ringard

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h

ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

03 87 06 26 48

biblio.baerenthal@orange.fr

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

03 87 96 50 41

Lundi, mercredi et jeudi
de 14 h à 16 h 30

Mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Samedi des semaines impaires
de 9 h à 11 h

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

Appeler le 15 en cas d'urgence

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Clarisse CROPSAL

03 87 06 53 34

Infirmière :

Cécile FERSTLER

03 87 96 17 23

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

03 87 78 06 99

Janvier 2020

Les Vœux du Maire

Chers Baerenthaloises et
Baerenthalois, de cœur, d'adoption,
d'origine...

L'année 2019 se termine dans une grisaille météorologique qui nous a déjà fait oublier les chaleurs estivales de cet été et la sécheresse qui menaçait nos jardins. Nous sommes témoins au quotidien des dérèglements climatiques et de leurs conséquences. Si à Baerenthal nous sommes (encore) relativement épargnés, nous devons néanmoins rester vigilants et participer à notre modeste niveau à la lutte contre ce dérèglement.

La gestion rigoureuse et raisonnée de l'eau potable, le tri sélectif des déchets, l'utilisation régulière de notre aire de déchets verts et l'utilisation de modes de déplacements écoresponsables sont autant de petits leviers que nous pouvons actionner pour que 2020 soit une année qui favorisera le développement durable.

C'est également dans cette perspective que le nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) a été adopté dans les derniers jours du mois de décembre à la Communauté de Commune du Pays de Bitche. Dans un contexte de droit particulièrement contraint dans lequel il a fallu tenir compte de nombreux paramètres, c'est finalement une nouvelle carte, élaborée après plus de 4 années de travail, qui guidera l'évolution urbanistique de notre village pour les prochaines années.

Conserver l'attractivité de notre commune reste primordial pour l'avenir de nos écoles, de nos commerces, de notre camping, de nos services. S'ajoutera à cette attractivité, au mois de mars, la couverture mobile, promise depuis des années, qui deviendra enfin effective. Dès le début du mois de janvier, les travaux de génie civil débuteront. La mise en service du pylône est prévue avant la fin du 1^{er} trimestre 2020.

Également prévu en janvier et février prochain, le recensement de la population nous aidera à figer une photographie de la situation actuelle et des évolutions prévisionnelles futures de la population. Je vous invite à participer le plus sérieusement possible à ce recensement et à réservé le meilleur accueil à nos agents recenseur (voir page 3).

C'est également grâce à nos associations et à leurs bénévoles que le village vit et évolue. A l'ensemble de ces bénévoles, à tous ceux qui s'engagent au quotidien pour notre jeunesse, nos aînés, à ceux tout simplement qui donnent de leur temps pour améliorer le quotidien des autres, j'adresse ici mes remerciements et ma reconnaissance. Gardez en 2020, cette âme qui donne du liant et de l'amitié à vos rencontres.



Enfin, 2020 sera une année électorale puisque les 15 et 22 mars prochain, les Conseils Municipaux seront renouvelés pour une durée de 6 ans, tandis que les représentants aux intercommunalités seront désignés en même temps et pour la même période. Vous avez encore jusqu'au

7 février pour vous inscrire sur les listes électorales et pouvoir vous exprimer lors de ce moment fort de la démocratie locale.

D'ici là, je reviendrai vers vous en dehors de ce bulletin municipal dont la communication reste encadrée en période pré-électorale.

D'ici là aussi et pour terminer, je vous adresse cette citation de Jean d'Ormesson qui disait : « Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde ».

Ce sont 527.040 minutes et 31.622.400 secondes de sérénité, de santé et de bonheur que je vous souhaite sincèrement pour 2020.

Bien à vous.

Serge WEIL
Maire de Baerenthal



Décisions du Conseil Municipal — Séance du 19 décembre 2019

FINANCES

- Le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention à hauteur de 50 € pour l'Amicale des secrétaires de Mairie et des personnels Administratifs du Pays de BITCHE.
- Après avis favorable de la Commission Communale Consultative de Chasse, le Conseil Municipal a accepté la cession du bail de chasse communale à Monsieur Jean-Marie DECKER pour la période de location courant du 02 février 2020 au 1^{er} février 2024. Le loyer annuel de 3 300 € a été consenti pour cette location.
- Il a été décidé de reconduire la location-gérance au titre de l'année 2020 du restaurant Ramstein Plage pour 1300 € HT sur 6 mois à Madame Sophie JUNG.
- L'accord de signature a été donné au Maire pour deux contrats de maintenance avec :
 - CARDIA PULSE pour la maintenance des deux défibrillateurs affectés au service du camping municipal « Ramstein-Plage » ainsi qu'au stade de football.
 - AZUR PROPRETE pour assurer le nettoyage des installations sanitaires du camping municipal « Ramstein-Plage ».
- Afin de permettre à l'Etat de récupérer les indus de taxe d'aménagement perçus entre 2013 et 2015, le Conseil Municipal autorise la décision modificative sur le budget général de la façon suivante :
Section investissement : 772 € sur l'article 10226 en dépenses et en recettes.

AFFAIRES FONCIERES

- L'Assemblée délibérante a accepté la vente de la parcelle cadastrée section 2 n°5 d'une superficie de 13,89 ares à M. Jean-Louis HAUSER au prix de 1000 euros l'ensemble. Les frais de notaire et tous autres frais seront à la charge de l'acquéreur.
- Le Conseil Municipal décide de céder les parcelles sises au bord de route de Philippsbourg cadastrées section 5 parcelle n°889 et 891, d'une superficie totale de 11,34 ares à Madame Jennifer SCHMITT au prix de 26 082 euros pour l'ensemble hors frais d'agence et notaire.
- Monsieur Pierre WITTMER propriétaire d'un terrain cadastré section 05 parcelle n°254, d'une superficie de 17.63 ares sis sur le ban communal au lieu-dit Betteli a fait don à la Commune de cette parcelle. L'Assemblée délibérante a accepté et devra s'acquitter des frais de notaire.

Vie pratique

MAIRIE
57230 BAERENTHAL
Tél : 03 87 06 62 30
Fax : 03 87 06 62 31



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire



Vous pouvez vous faire recenser par Internet à partir du 16 janvier sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

du 16 janvier au 15 février 2020

Les agents recenseurs sont :



Mme Marita LATIF



M. Yannick FISCHER

Multiflux

La collecte du jeudi 2 janvier 2020 reste inchangée.

Soirée jeux à la bibliothèque

La bibliothèque municipale propose une soirée jeux, le **mardi 21 janvier 2020, de 18 h à 22 h**, dans les locaux de la bibliothèque.

Ouvert à tout public - gratuit

Inscription préalable en mairie sur mairie.baerenthal@wanadoo.fr

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte. Venez nombreux passer un bon moment.

Communiqué de TUBEO

La plateforme « mon compte TUBEO » permettant d'accéder à vos factures, est provisoirement indisponible.

Aussi, la Communauté de Communes du Pays de Bitche va-t-elle les faire parvenir aux particuliers en format papier jusqu'à rétablissement du service (courant mars 2020).

Si les factures transmises sont incomplètes ou si vous avez besoin d'anciennes factures, il faudra en faire la demande auprès de la Communauté de Communes au 03 87 06 10 40.

La Sté AZUR PROPRETE

recherche

1 agent de propreté (homme ou femme)

avec une expérience d'une année minimum

⇒ Lieu de travail : Baerenthal ou maximum 5 km autour

⇒ Contrat à durée déterminée du 27 mars 2020 au 30 septembre 2020

⇒ Travail du lundi au dimanche (et jours fériés) avec 1 jour de repos hebdomadaire

⇒ Horaires variables :

- pour les mois d'avril, de mai, de juin et de septembre : 3 h par jour (de 7 h à 10 h)
- en juillet et août : 6 h par jour (de 6 h à 9 h et de 14 h à 17 h)

Pour tout renseignement :

03 89 75 46 08

Mail : contact@azur-proprete.fr

Chasse : calendrier des battues

Mois de janvier 2020

Lot Decker : tout le côté gauche des RD 36 et 87 en allant de Mouterhouse vers Zinswiller.

Dates : Samedi 11, dimanche 12, samedi 25 et dimanche 26 janvier 2020

Lot André : côté droit des RD 36 et 87 en partant de Mouterhouse jusqu'à la rue du Vallon.

Dates : samedi 25 et dimanche 26 janvier 2020

Lot ONF : côté droit des RD 36 et 87 en partant de Mouterhouse, à partir de la rue du Vallon en allant vers Zinswiller.

Dates : mercredi 15 janvier 2020.

Nos joies et nos peines

Félicitations à :

M. Berthold Mayer qui fêtera ses 86 ans le 5 janvier
Mme Elfriede Bonne née Weiss qui fêtera ses 87 ans le 5 janvier
Mme Dorette Schmidt née Jund qui fêtera ses 82 ans le 6 janvier
Mme Georgette Helf née Burger qui fêtera ses 85 ans le 11 janvier
Mme Margot Graf née Freismuth qui fêtera ses 87 ans le 16 janvier
Mme Lilly Klein née Donnenwirth qui fêtera ses 92 ans le 19 janvier
Mme Odette Bertrand née Bergantz qui fêtera ses 92 ans le 22 janvier
Mme Elise Frankhauser née Munsch qui fêtera ses 84 ans le 29 janvier

Nos condoléances à la famille de :

Mme Catherine Schubel née Schmitt, notre doyenne, décédée le 9 décembre à l'âge de 94 ans.

La famille remercie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil.

Au cours de l'année 2019, la Commune a enregistré 6 naissances, 5 mariages et 8 décès.

Au 1er janvier 2020, la population municipale de Baerenthal est de 778 habitants, soit 1 habitant de plus qu'en 2019

Bloc notes

Samedi 4 janvier : Bûcher de sapins organisé par l'association scolaire « Les Oursons » à la salle « Les Forges » à Mouterhouse, à partir de 17 h. Venez vous retrouver autour d'un bol de soupe et d'une part de galette. Les sapins seront ramassés le samedi matin dans les rues du village. Pensez à les sortir tôt le matin.

Samedi 4 et dimanche 5 janvier : Vente des cartes de membres par les Sports Réunis de Baerenthal.

Samedi 11 janvier : Bûcher de sapins organisé par les Sapeurs-Pompiers de Philippsbourg-Baerenthal, à la caserne de Philippsbourg, à partir de 18 h.

Mardi 21 janvier : Soirée jeux organisée par la bibliothèque municipale, de 18 h à 22 h, dans les locaux de la bibliothèque.

Location du logement n° 3 de l'école primaire

Le logement n° 3 sera disponible à la location à compter du 1er mars 2020.

Composition : 3 chambres, 1 cuisine, 1 séjour, 1 salle de bain et 1 wc. Surface totale : 115 m² + 1 garage (dans un bâtiment annexe) et cave en sous-sol.

Loyer mensuel : 545,67 € + charges : 120 €

Candidatures écrites à adresser à M. le Maire par courrier ou par mail.

Ce bulletin municipal vous est offert par



GREBIL
BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS
OUVRAGES D'ART
BÉTON ET ENROBÉS

DEPUIS 1954

www.grebil.net

ZA ROUTE DE BITCHE • 57620 GOETZENBRUCK
03 87 96 88 02 contact@grebil.net